

Luxembourg, le 7 mars 2012

Circulaire aux administrations communales

N° 1/2012

URGENT

Concerne : Participation des communes à l'hébergement des demandeurs de protection internationale

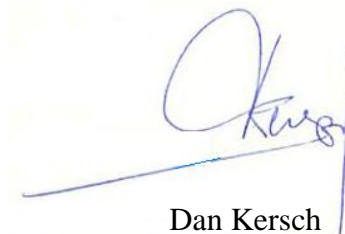
Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,

En date du 1^{er} février 2012 Madame la Ministre de la Famille a cosigné avec le SYVICOL un appel aux communes, les invitant à soumettre au gouvernement des propositions en vue de la mise à disposition de bâtiments ou de terrains en vue de l'hébergement de demandeurs de protection internationale.

A notre connaissance, 48 communes ont à ce jour répondu par écrit à cet appel. Certains de ces courriers contiennent déjà des propositions concrètes, d'autres confirment l'intention des autorités communales de s'impliquer activement dans la recherche de solutions. Tous expriment une disponibilité de principe d'aider le gouvernement à relever le défi de l'accueil de demandeurs de protection internationale.

Madame la Ministre de la Famille prévoit d'informer le mercredi 14 mars prochain la presse des résultats de cette démarche. Permettez-moi d'inviter toutes les communes qui ne se sont pas encore manifestées, mais qui sont disposées à participer à cet élan de solidarité, de s'adresser d'ici mercredi prochain à Madame la Ministre de la Famille, afin de montrer que les communes n'ont pas été sourdes à l'appel qui leur a été lancé.

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes salutations les meilleures.



Dan Kersch
Président